

Conseil Municipal

Le lundi 7 février 2022, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain et REMANJON Patrice.

Absents excusés : M. BILLON Patrice ayant délégué pouvoir à Mme FERRIER Marie, M. BOUARD Denis ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie, M. LEBLANC Nicolas.

Secrétaire de séance : M. Pascal GILLET.

Madame JAMET, chargée de mission « Territoires Durables » à Nature 18 (association départementale d'étude et de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher) présente les programmes d'accompagnements des collectivités territoriales avec notamment l'adaptation face aux changements climatiques avec une sensibilisation des citoyens (objectif Climat 2030). La signature d'une charte d'engagement pourrait être prévue à l'issue d'une période de deux années d'accompagnement.

Une présentation de l'Association « Le Carroi » est faite au Conseil Municipal mettant en avant les actions menées ainsi que les spectacles présentés, avec notamment le festival à la rue qui se déroule chaque année, les ateliers pour les enfants (les p'tits mardis) et bien d'autres activités. Le projet de « Balade Sonore » est présenté à l'Assemblée et la Commission municipale chargée du tourisme (développement touristique) sera réunie le 21 février prochain dans les locaux de l'Espace Social à 18 h 30 en vue d'un échange sur cette programmation. Le Conseil Municipal est invité à la projection du film « Cher Territoire » qui aura lieu toujours à l'Espace Social jeudi 24 février à 19 h 30.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité. La séance est ouverte et le Maire passe à l'ordre du jour.

MUTUELLE DE GROUPE – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : Nicole BARDELOT, adjointe, fait part à l'assemblée présente qu'actuellement aucune participation financière n'est versée aux agents communaux aussi bien pour la complémentaire santé que pour la prévoyance. Certains agents ont néanmoins décidé de cotiser pour une assurance prévoyance soit en contrat collectif soit individuellement. A compter du 1^{er} janvier 2025, une participation de la collectivité sera obligatoire pour l'assurance prévoyance et à compter du 1^{er} janvier 2026 pour la complémentaire santé. Le Conseil Municipal, après débat sur l'ensemble des éléments exposés :

Prend acte de nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n° 201-175 du 17 février 2021),

Prend acte du projet des Centres de Gestion 18, 28, 36 et 41 de s'associer pour conduire à une échelle régionale les consultations en vue de conclure deux conventions de participation en santé, prévoyance,

Donne son accord de principe pour participer à l'enquête lancée par les Centres de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires.

APPLICATION PANNEAU POCKET : Marie FERRIER présente l'application Panneau Pocket qui peut être téléchargée très simplement sur un smartphone ou autre terminal et est très utile pour l'information et l'alerte au niveau communal. Les informations sont données par les services de la Mairie sur une plateforme de mise à jour. A ce jour 17 collectivités de la

Communauté de Communes Terres du Haut Berry ont adhéré à ce dispositif. Un coût de 230 € annuel est toutefois demandé pour cette exploitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte de souscrire cet abonnement pour une information plus complète des personnes souhaitant télécharger cette application.

COMICE 2023 : Le Conseil Municipal est informé qu'une réunion aura lieu le 2 mars dans la salle du Caveau à Menetou-Salon pour connaître la volonté des communes à organiser ou non le comice agricole des 27 et 28 août 2023 du canton de Saint Martin d'Auxigny. Une fois la décision connue, un groupe de travail pourrait être mis en place.

OUVERTURE DE 2 POSTES D'ADJOINT D'ANIMATION : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation à temps non complet en vue de remplacer le poste laissé vacant à l'accueil périscolaire. Un second poste sera également ouvert à temps partiel 28/35^{ème} afin de répondre favorablement à une demande de changement de filière d'un des agents déjà en poste en filière technique. Un poste d'adjoint technique à temps non complet 8/35^{ème} sera également ouvert pour surcroît d'activité (goûter des enfants de l'accueil périscolaire après la classe en période de crise sanitaire) du 21 février au 8 avril 2022.

COMPTE-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Jacky Delarge – Adjoint Ecole – Enfance Jeunesse

Le compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole est porté à la connaissance de chacun. Il est à noter une baisse d'effectif durant cette année scolaire. Lors de cette réunion, le changement des horaires scolaires a été souhaité en accord avec les Parents d'Elèves à savoir :

8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30. Une pause méridienne de 2 heures pour chacun serait un réel confort.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition qui sera mise en place dès la rentrée 2022/2023 en septembre prochain.

Par ailleurs la tarification de l'accueil périscolaire au quart d'heure sera également prévue à cette même date.

Intervention de Pascal Gillet, Adjoint Projets et prospectives

Le projet « Un nouveau regard sur Menetou-Salon » avance rapidement. De nombreux administrés ont déjà répondu à la consultation citoyenne dont les imprimés ont été distribués avec le bulletin municipal. Une réunion sera prévue le 12 février prochain pour poursuivre le bilan des infrastructures existantes quartier par quartier.

Intervention de Nicole BARDELOT, Adjointe Finances et Budgets

La commission municipale chargée des finances sera réunie le 18 février prochain.

Intervention de Patrice Remanjon, délégué Voirie et Réseaux divers – Matériel

Plusieurs arbres dangereux ont été abattus aux Louis (lotissement) et sur la place publique du haut du bourg. Plusieurs autres vont par ailleurs être élagués pour une meilleure sécurité aux abords immédiats.

Intervention de Stéphanie Jacquet, Adjointe Animations, Communication et Associations

Le bulletin municipal vient d'être distribué dans tous les foyers avec l'aide des Conseillers Municipaux. Un appel à chacun est fait pour la rédaction d'articles qui devront constituer le prochain bulletin municipal. Un nouveau marchand de primeurs est arrivé sur le marché du samedi matin. En vue de relancer et de soutenir ce marché hebdomadaire une réunion de la commission animation sera prévue le 22 février à la Mairie.

Un appel est lancé aux bénévoles pour l'organisation du prochain Trail des Terres du Haut Berry le 14 mai prochain.

Des ateliers généalogie seront de nouveau proposés à la Bibliothèque municipale de mars à juin.

Intervention de Patricia CROS, Adjointe à l'Environnement et aux espaces verts :

Des devis ont été demandés pour le fleurissement plus conséquent de plusieurs lieux principaux de la Commune.

AFFAIRES DIVERSES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend bonne note du temps de travail annuel des agents municipaux et réitère les termes portés sur la délibération du 10 janvier 2002 et déclare donc que la durée annuelle de travail pour les agents municipaux à temps complet est fixée à 1 607 heures annuelles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de reconduire la convention de mutualisation des frais de transport écoles-gymnase Cathy Melain pour l'année scolaire 2020-2021. Le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs de vente des cartes de pêche annuelles comme suit à compter du samedi 12 mars :

→ Carte annuelle : **33,00 €** ; carte journalière : **6,00 €** (tarif inchangé)

L'ouverture de la pêche à l'étang communal sera prévue le samedi 12 mars 2022 et la fermeture le samedi 29 octobre 2022.

Intervention de Pierre Fouchet :

Suite à une réunion avec les représentants de la Poste qui a eu lieu le 19 janvier, une proposition d'ouverture du bureau par demi-journée (soit le matin soit l'après-midi) par un facteur-guichetier a été faite. M. Roger BOUCARD, présent à cette réunion, donne des éclaircissements sur ce cas de figure qui sera en quelque sorte une transition vers l'ouverture d'une agence postale communale à moyen terme.

Intervention de Claude BLAIN, Conseiller Municipal :

Le compte-rendu de la dernière réunion du SIVY à laquelle il a participé est donné à l'Assemblée (débat d'orientation budgétaire) et participation demandée aux communes adhérentes (1 480,80 euros pour Menetou-Salon).

Séance levée à 22 h 00.